



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AMÉNAGEMENT DE LA RN 94 AU NIVEAU DE LA ROCHE-DE-RAME

PROJET DE REQUALIFICATION DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Atelier de travail n°1

26 septembre 2024

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Accueil

Michel FRISON

Maire de la Roche-de-Rame



Accueil

Mathieu GICQUEL

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

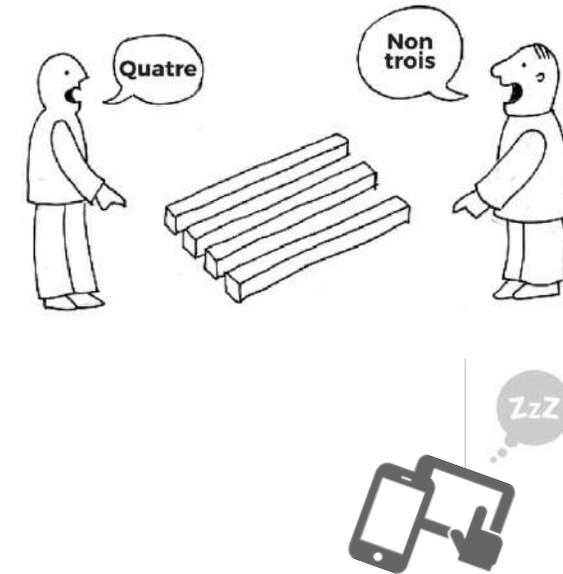
(maître d'ouvrage)

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Introduction	18h00 – 18h10	10mn
	Déroulé de l'atelier	18h10 – 18h15	5mn
	La concertation publique réglementaire Objectifs, modalités, calendrier	18h15 – 18h20	5mn
	Le projet de développement communal Rappel de la démarche, le diagnostic, les enjeux par pôle	18h20 – 18h30	10mn
	Présentation du projet de requalification Objectifs et cohérence avec le projet communal Composantes du projet	18h30 – 18h50	20mn
	Ateliers de travail en sous-groupe Consignes et organisation Forum semi-ouvert : 5 tours de travail sur les secteurs du projet	18h50 – 20h15	1h25mn
	Suites et clôture de l'atelier	20h15 – 20h20	5mn
	Moment de convivialité	20h20	

Tout le monde a raison... ... Partiellement !!!

- Pas de jugement
- Écoute
- Bienveillance
- Pratiquer le « Oui... Et... »
- Travailler de façon décontractée
- Déconnexion : rallumez vos téléphones à la fin



Pour cet atelier

- Quelles sont vos attentes ?
- Quels sont vos besoins ?



5 minutes



La concertation publique



5 minutes

- Présenter le projet de requalification de la traversée du village (et ses options de passage) élaboré par la DREAL avec l'appui de la municipalité
- Permettre aux Rochons de :
 - Partager leur appréciation des points forts / points faibles du projet et des options de passage proposées
 - Proposer des améliorations afin que le projet apporte les meilleures réponses possibles aux attentes des habitants en cohérence avec le projet communal
- Contribuer à aboutir à un projet de requalification de la traversée du village consolidé et approprié

Modalités d'information et participation

Pour vous informer :

- **Site internet** du projet : www.traversee-roche-de-rame.com
- **Page Facebook** du projet :
 *Requalification de la traversée de la Roche-de-Rame*
- **Dossier support de la concertation :**
 - En téléchargement sur le **site internet du projet**
 - En **version papier** en mairie de la Roche-de-Rame

Pour vous permettre de donner votre avis:

- **Deux ateliers de travail :**
 - 26 septembre
 - 7 novembre 2024
- **Registre papier** disponible en mairie de la Roche-de-Rame, aux horaires d'ouverture habituels
- **Adresse postale :** 16 rue Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille cedex 3
- Adresse **e-mail :** rochederame@nicaya.com
- Créneaux de **permanences individuelles** avec le maître d'ouvrage : www.traversee-roche-de-rame.com/s-informer-et-participer

..... 24 septembre

Lancement de la concertation publique réglementaire

..... 26 septembre à 18h

Salle polyvalente de la Roche-de-Rame

Atelier de travail n°1 - présentation du projet de requalification de la traversée et ses options de passage proposés par la DREAL (V0) : contributions des participants sur les points forts / faibles et pistes d'amélioration envisagées

..... Du 02 au 04 octobre

Tenue de **permanences individuelles avec le maître d'ouvrage**

- Mercredi 02/10 en visioconférence
- Jeudi 03/10 en présentiel à la Roche-de-Rame
- Vendredi 04/10 en visioconférence

..... 7 novembre à 18h

Salle polyvalente de la Roche-de-Rame

- **Atelier de travail n°2** - partage du projet consolidé de requalification de la traversée (V1), pour validation
- **Fin de la concertation publique réglementaire**

..... Décembre

Bilan de la concertation

..... Début 2025

Publication d'un **document communiquant** présentant le projet de requalification de la traversée du village, élaboré avec les participants à la concertation

Objectifs de l'atelier n°1

- Partager les objectifs et modalités de la concertation publique
- Partager le projet de requalification de la traversée du village et ses options de passage dans le centre-bourg
- Recueillir vos contributions sur les points forts / faibles du projet présenté et vos propositions de pistes d'amélioration



Le projet de développement de la commune



10 minutes



Rappel : démarche d'élaboration du projet

- Étude de programmation sur la **restructuration du cœur de village** réalisée entre juillet 2019 et février 2021

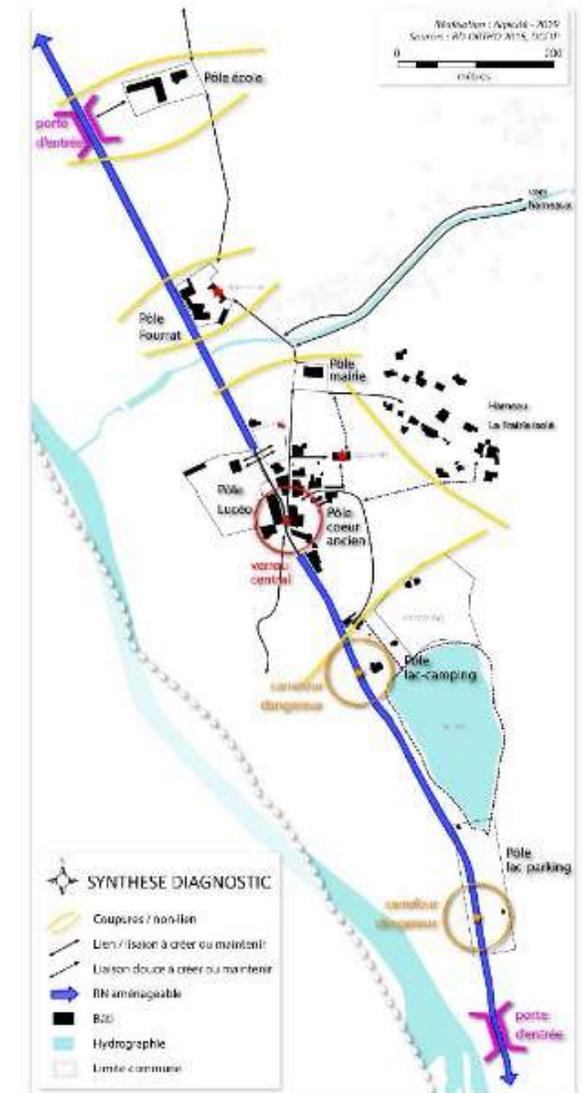
- Composition de l'étude :
 - Étude terrain : rencontre terrain avec les élus + atelier participatif avec la population
 - Diagnostic de la commune
 - Scénarios pour l'avenir de la Roche-de-Rame
 - Scénario préférentiel retenu par la municipalité



Diagnostic de la commune

Un village dispersé, traversé par la RN94

- La RN 94, véritable « colonne vertébrale » du cœur de village
- Fronts bâtis principalement tournés vers la RN : nuisances sonores, visuelles et autres
- Nombreux bâtiment vides avec l'augmentation du trafic routier
- Des pôles d'attractions (école, mairie, lac-camping) éloignés de la RN, sans réelles liaisons douces entre eux
- Fort potentiel constructible en renouvellement urbain du village





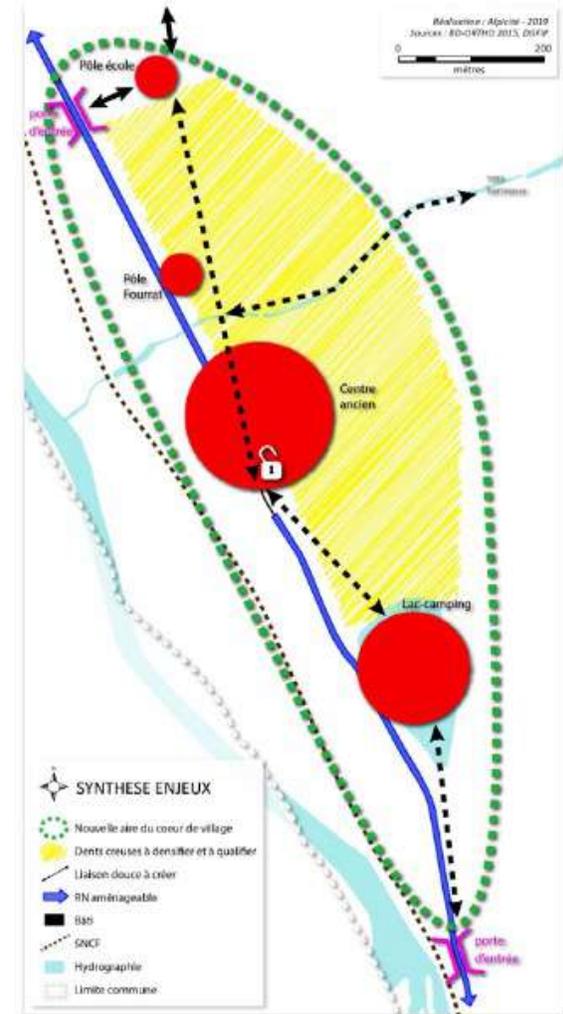
Enjeux du projet communal pour le village

3 pôles géographiques identifiés dans le village :

1. Le secteur de l'école
2. Le centre-bourg ancien
3. Le secteur du lac / camping

Les enjeux pour la Roche-de-Rame :

- Agrandir le cœur de village à l'ensemble de tous les pôles
- Densifier le nouveau cœur de village
- Attacher tous les pôles à un cordon d'espaces publics / équipements
- Créer une liaison parallèle douce et sécurisée entre les pôles, à l'est de la RN
- Déverrouiller le centre ancien : l'ouvrir, l'aérer
- Requalifier la RN avec des aménagements urbains en privilégiant les déplacements doux





1. Pôle école

- **OBJECTIFS** : mettre en place des moyens sécurisés de rejoindre l'école et raccrocher l'école au cœur du village

- **MODALITÉS**
 - Maintien de l'école sur son emplacement actuel
 - Réhabilitation de l'école et de la salle des fêtes
 - Développement des possibilités d'urbanisation entre le village et le complexe école – salle des fêtes
 - Requalification de la voie communale existante en privilégiant les modes doux
 - Déplacement de l'entrée d'agglomération en amont du nouveau carrefour (zone 50 km/h)





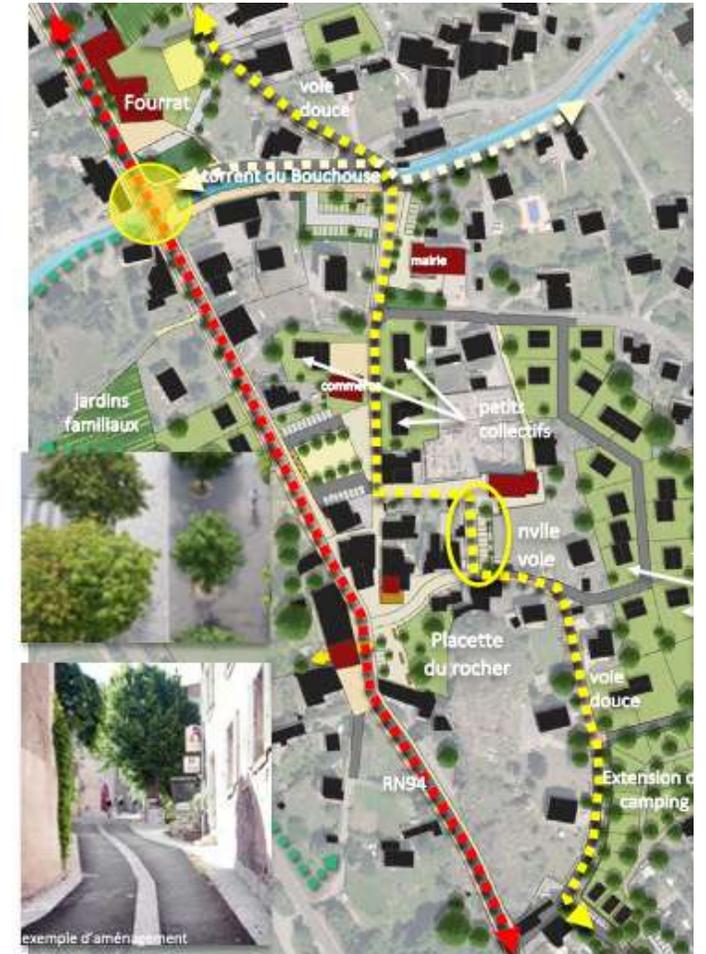
2. Pôle centre-bourg

▪ OBJECTIFS

- Créer une centralité autour des principaux équipements et en rapprocher les habitants
- Offrir des moyens sécurisés de se déplacer à travers le centre du village

▪ MODALITÉS

- Consolidation des espaces économiques en 2 pôles : place centrale et placette du rocher
- Réhabilitation des espaces et bâtiments à l'abandon
- Densification de l'habitat en cœur de village
- Aménagement d'une placette de mise en valeur de l'église
- Implantation de commerces de restauration (complément du restaurant existant)
- Mise en valeur du rocher d'escalade : espace vert de proximité
- Réhabilitation de l'ensemble Fourrat





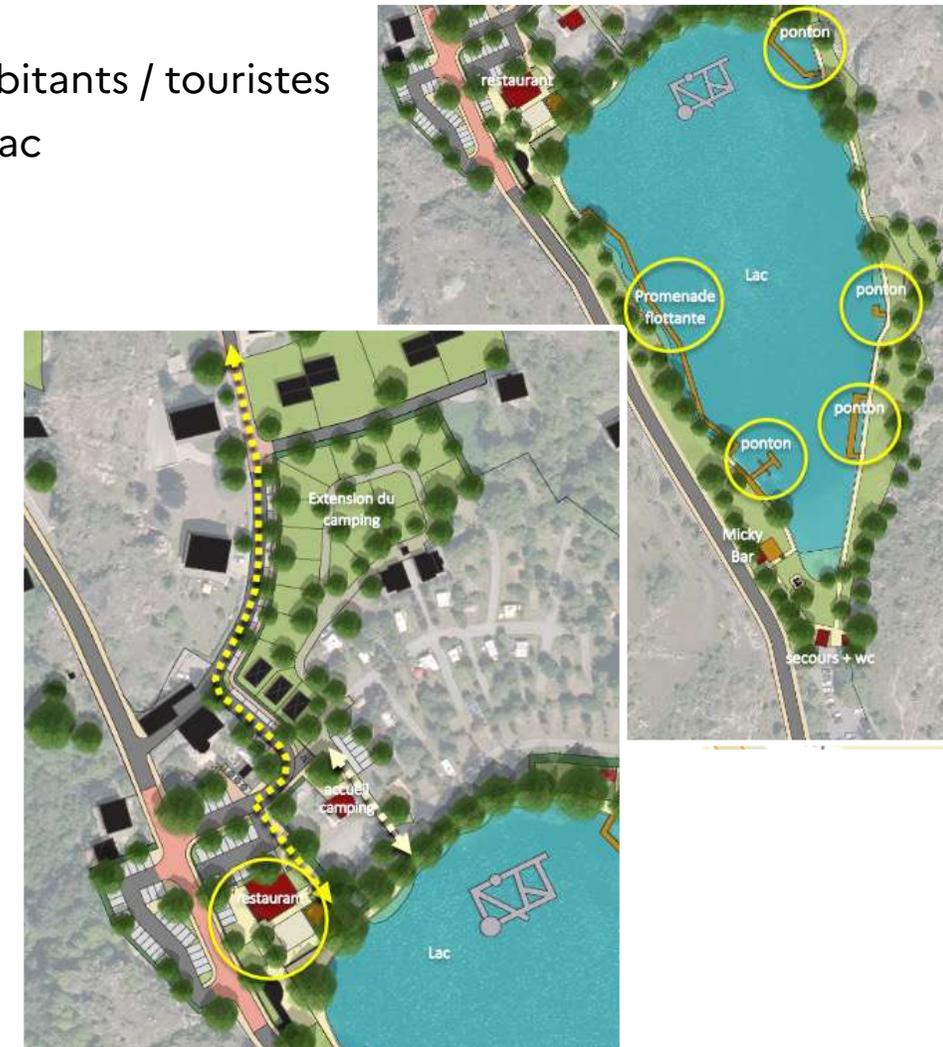
3. Pôle lac / camping

▪ OBJECTIFS

- Conforter l'offre du camping et valoriser le lac auprès des habitants / touristes
- Valoriser la liaison douce entre le village et l'entrée Nord du lac
- Offrir la possibilité de faire le tour du lac en toute sécurité

▪ MODALITÉS

- Agrandissement du camping municipal
- Aménagement d'une entrée sud
- Requalification du cheminement existant en liaison entre le village et l'entrée Nord du lac
- Nouvelle voirie pour rejoindre le centre du village en mode doux
- Aménagement d'une liaison piétonne directe entre le camping et la berge Nord du lac
- Valorisation de l'attractivité du restaurant
- Requalification du chemin de contour du lac
- Aménagement de pontons d'accès à l'eau





Avec le projet de développement communal : un village recentré, sécurisé et attractif

- **Recentré autour d'un centre-bourg densifié** : logements, aménagements publics (restaurant, épicerie, bar) et espaces de respiration (placettes, parc, stationnement)
 - **Sécurisé** : circulation en modes doux (piétons, vélos), principaux espaces (école, parc du château, mairie) desservis par des voies communales mixtes
 - **Attractif** : offre touristique renouvelée (camping agrandi, cheminement du lac, place du Rocher d'escalade) et maintien des aménagements existants (Lucéo, parc du château)
- **Le projet de requalification de la traversée de la RN94 s'inscrit en cohérence avec ces objectifs et contribuera à cette ambition**



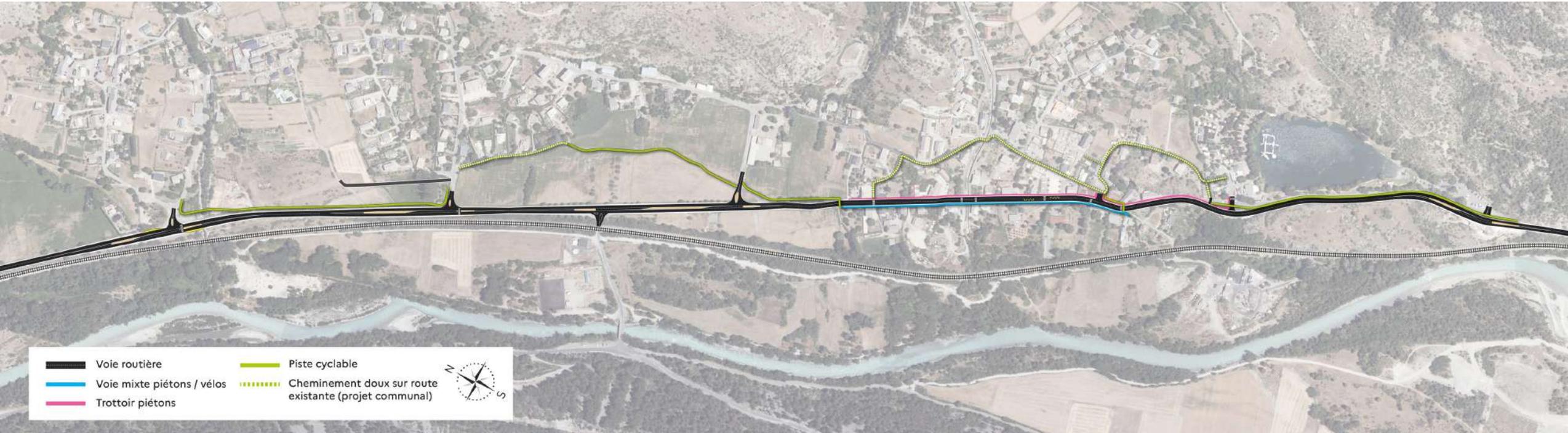
Le projet de requalification de la traversée du village



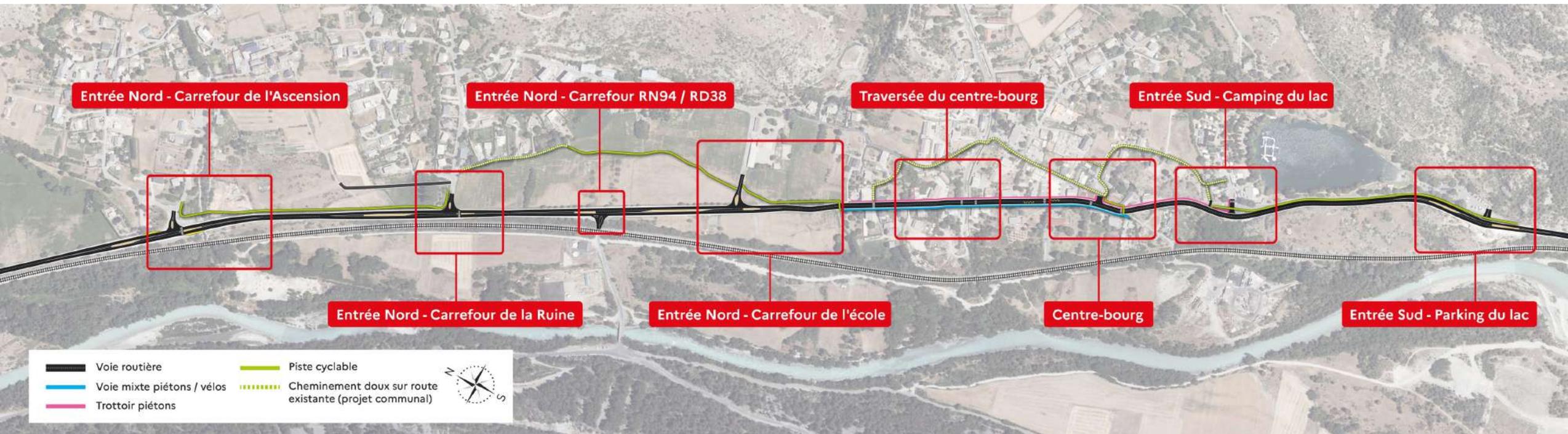
20 minutes

UN PROJET DE REQUALIFICATION AU SERVICE DU PROJET COMMUNAL

- Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des habitants, en prenant en compte le trafic routier et ses impacts
 - Mieux maîtriser les vitesses tout au long de la traversée
 - Améliorer la sécurité des piétons, cyclistes et usagers accédant à la RN 94
- Mieux organiser les déplacements dans la commune : piétons / cyclistes, stationnement
- Limiter autant que possible les impacts sur le bâti
- Contribuer au développement et à l'attractivité de la commune, en cohérence avec les projets municipaux et intercommunaux : attractivité commerciale, mise en valeur touristique, développement de l'habitat, ...
- Favoriser une bonne insertion du projet dans son environnement
- Améliorer les conditions de circulation pour les usagers de la RN 94 : fluidité et fiabilité des temps de parcours

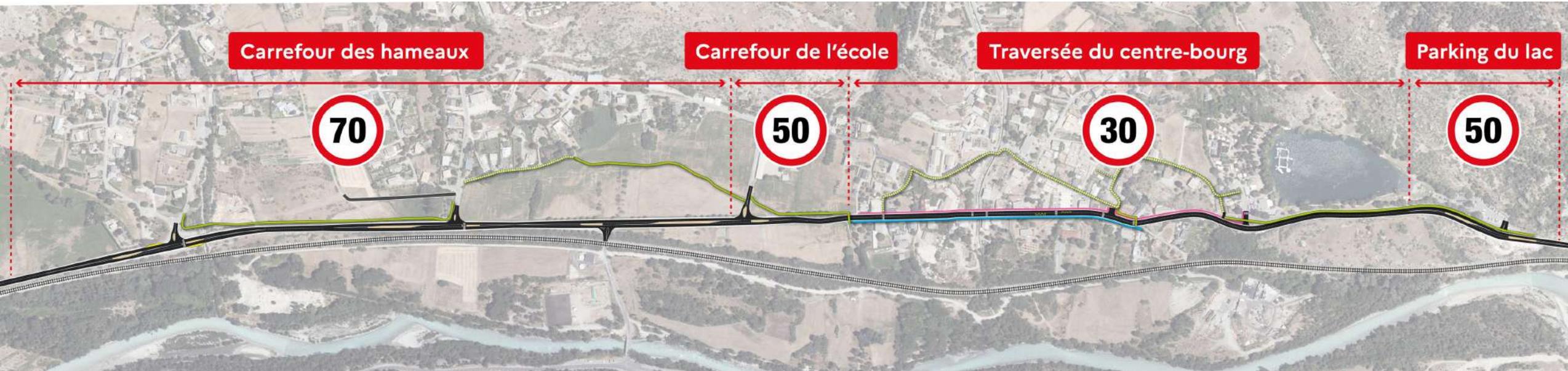


Secteurs d'aménagement du projet





Maîtrise des vitesses dans la commune





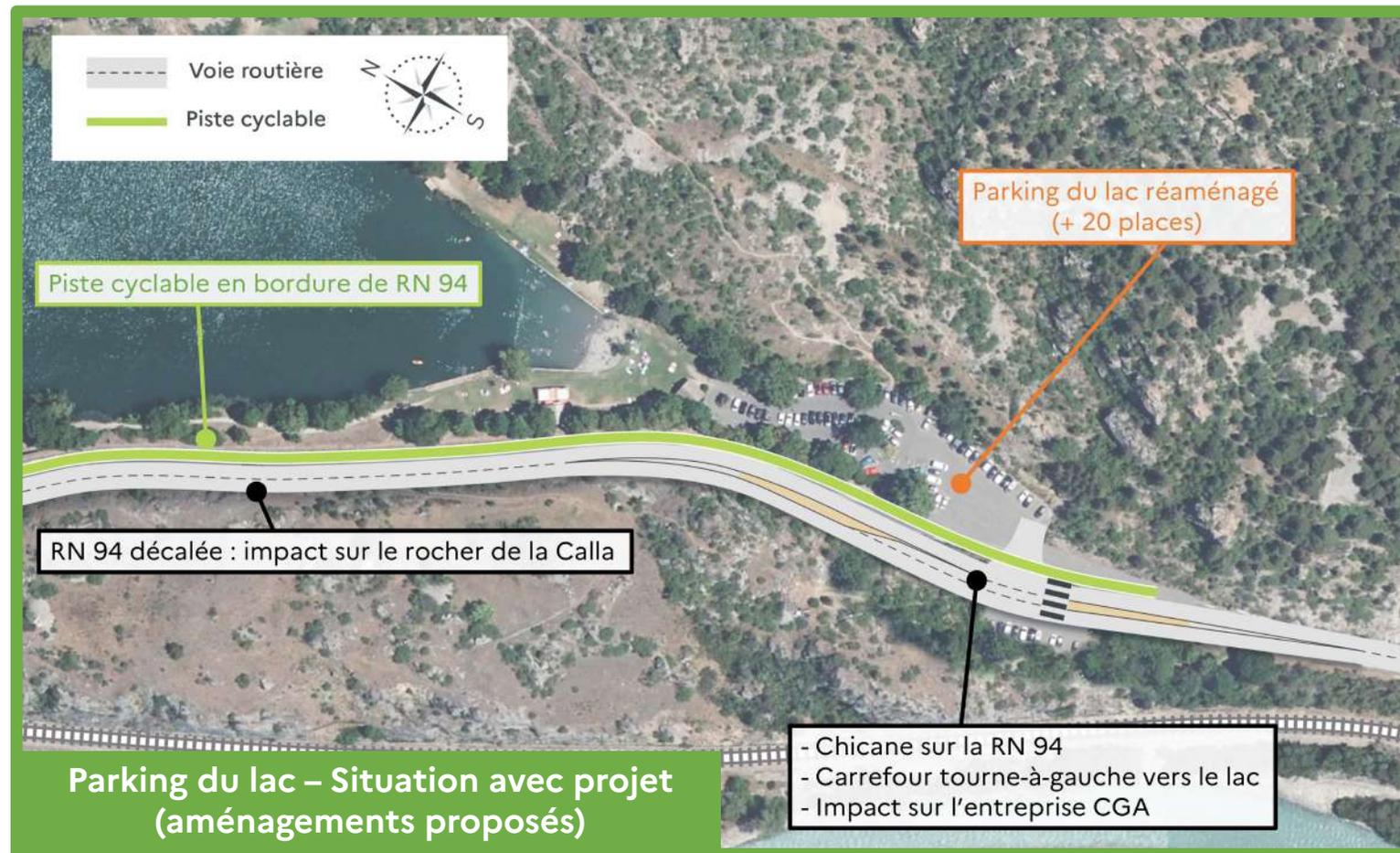
Objectifs du projet dans ce secteur

- Ralentir les véhicules en approche du lac
- Sécuriser et faciliter les accès au parking du lac



Objectifs du projet dans ce secteur

- Ralentir les véhicules en approche du lac
- Sécuriser et faciliter les accès au parking du lac





Objectifs du projet dans ce secteur

- Diminuer les vitesses en approche du centre-bourg
- Sécuriser et faciliter l'accès au camping du lac



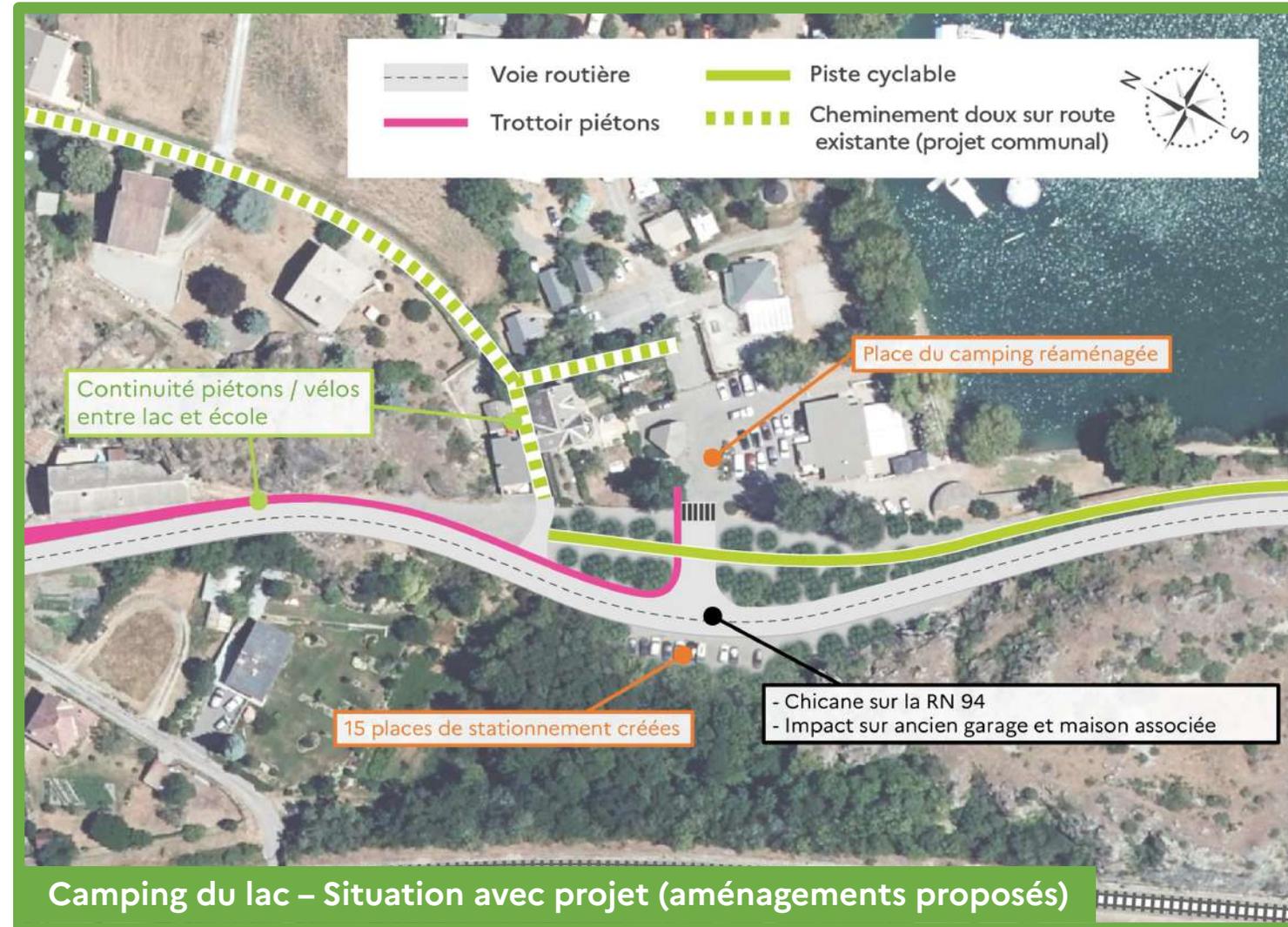
Camping du lac – Situation actuelle



Entrée Sud – Camping du lac

Objectifs du projet dans ce secteur

- Diminuer les vitesses en approche du centre-bourg
- Sécuriser et faciliter l'accès au camping du lac





Centre-bourg - Option 1

Ouverture sur le parc du château

Objectifs de l'option 1 dans ce secteur

- Supprimer le passage étroit de la RN 94
- Ouvrir la future place du rocher sur le parc du château
- Ralentir les véhicules

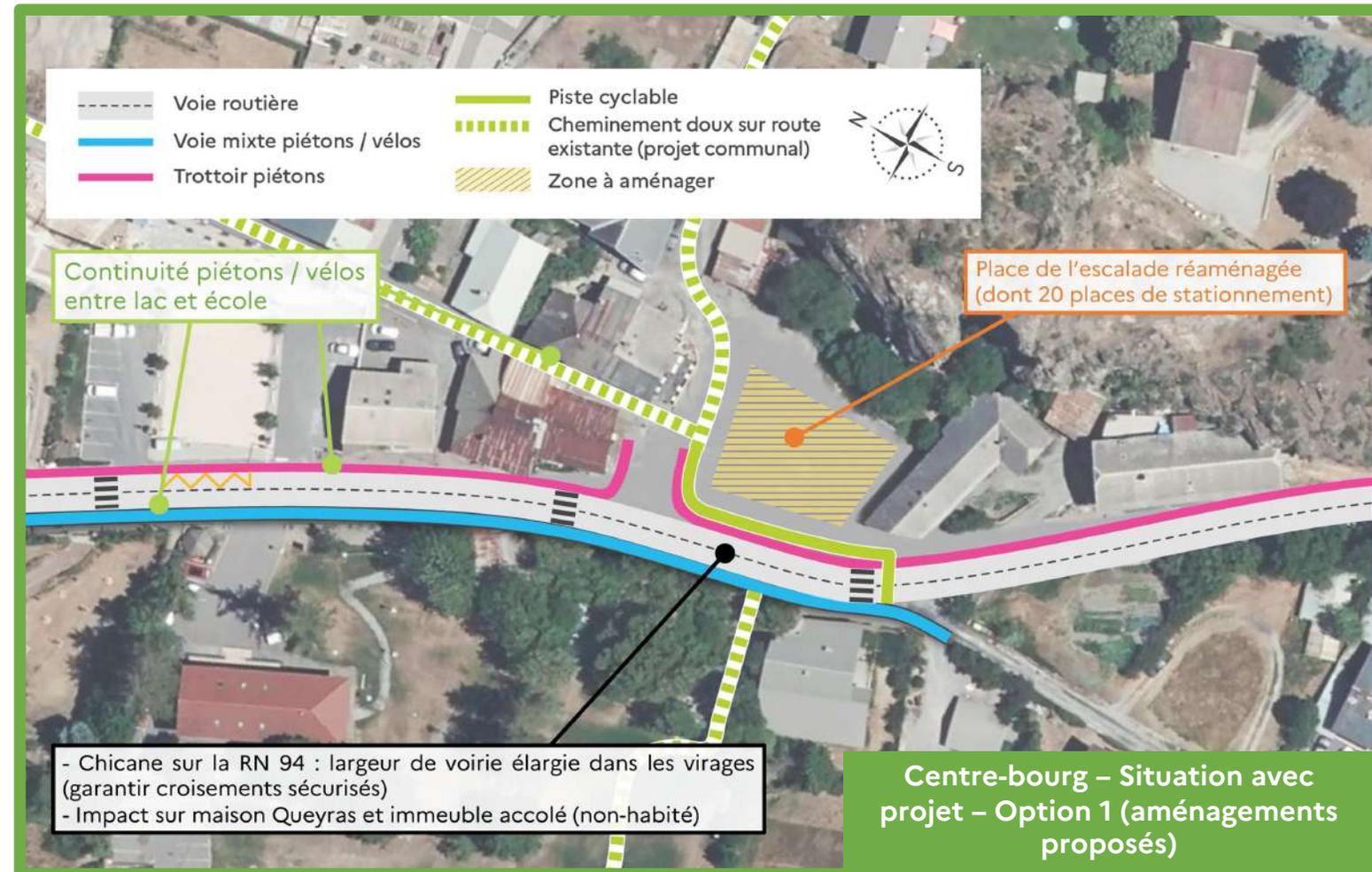


Centre-bourg - Option 1

Ouverture sur le parc du château

Objectifs de l'option 1 dans ce secteur

- Supprimer le passage étroit de la RN 94
- Ouvrir la future place du rocher sur le parc du château
- Ralentir les véhicules





Centre-bourg - Option 2

Place du rocher d'escalade étendue

Objectifs de l'option 2 dans ce secteur

- Supprimer le passage étroit de la RN 94
- Étendre l'espace d'aménagement de la future place du rocher
- Ralentir les véhicules

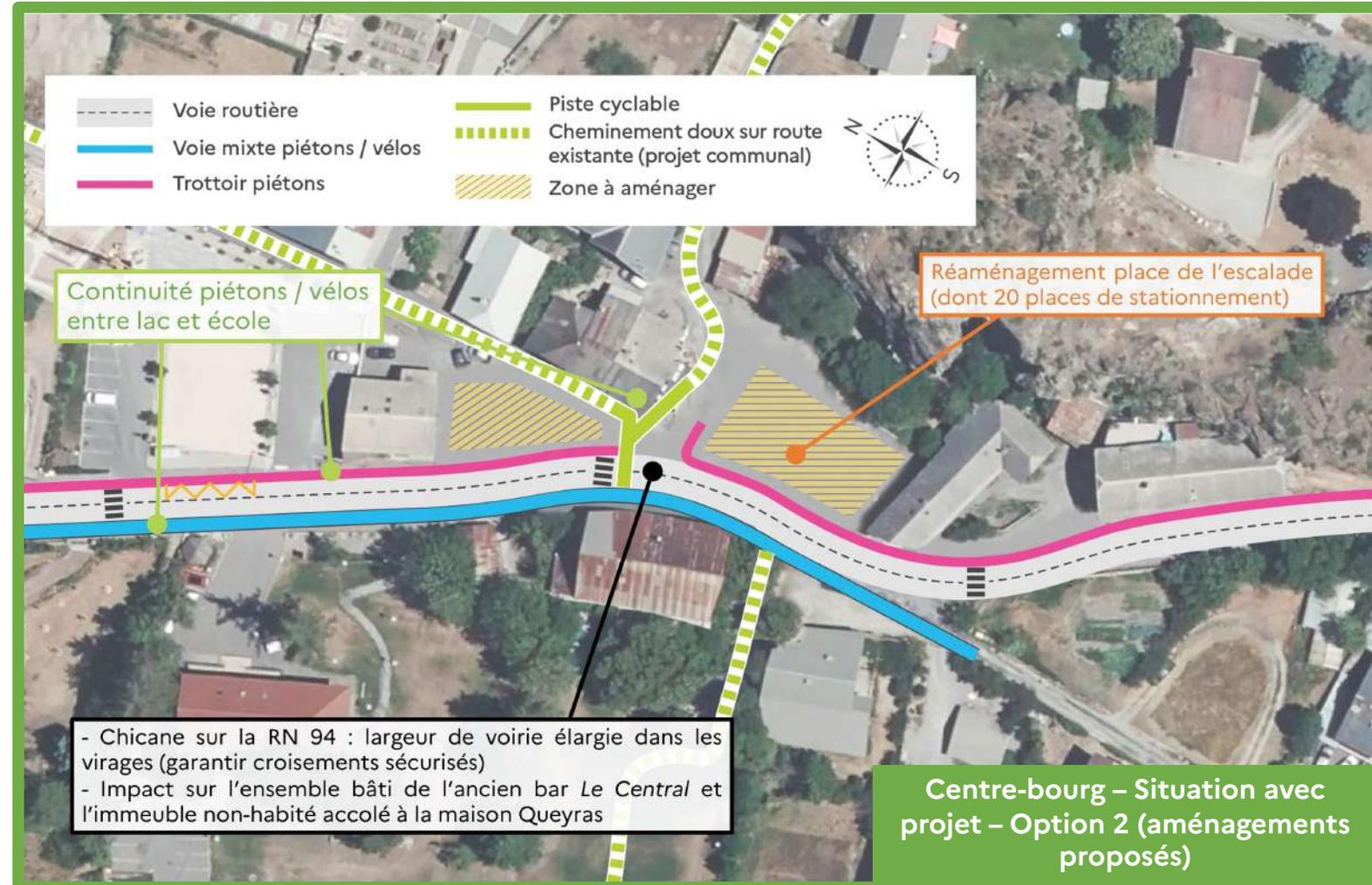


Centre-bourg - Option 2

Place du rocher d'escalade étendue

Objectifs de l'option 2 dans ce secteur

- Supprimer le passage étroit de la RN 94
- Étendre l'espace d'aménagement de la future place du rocher
- Ralentir les véhicules



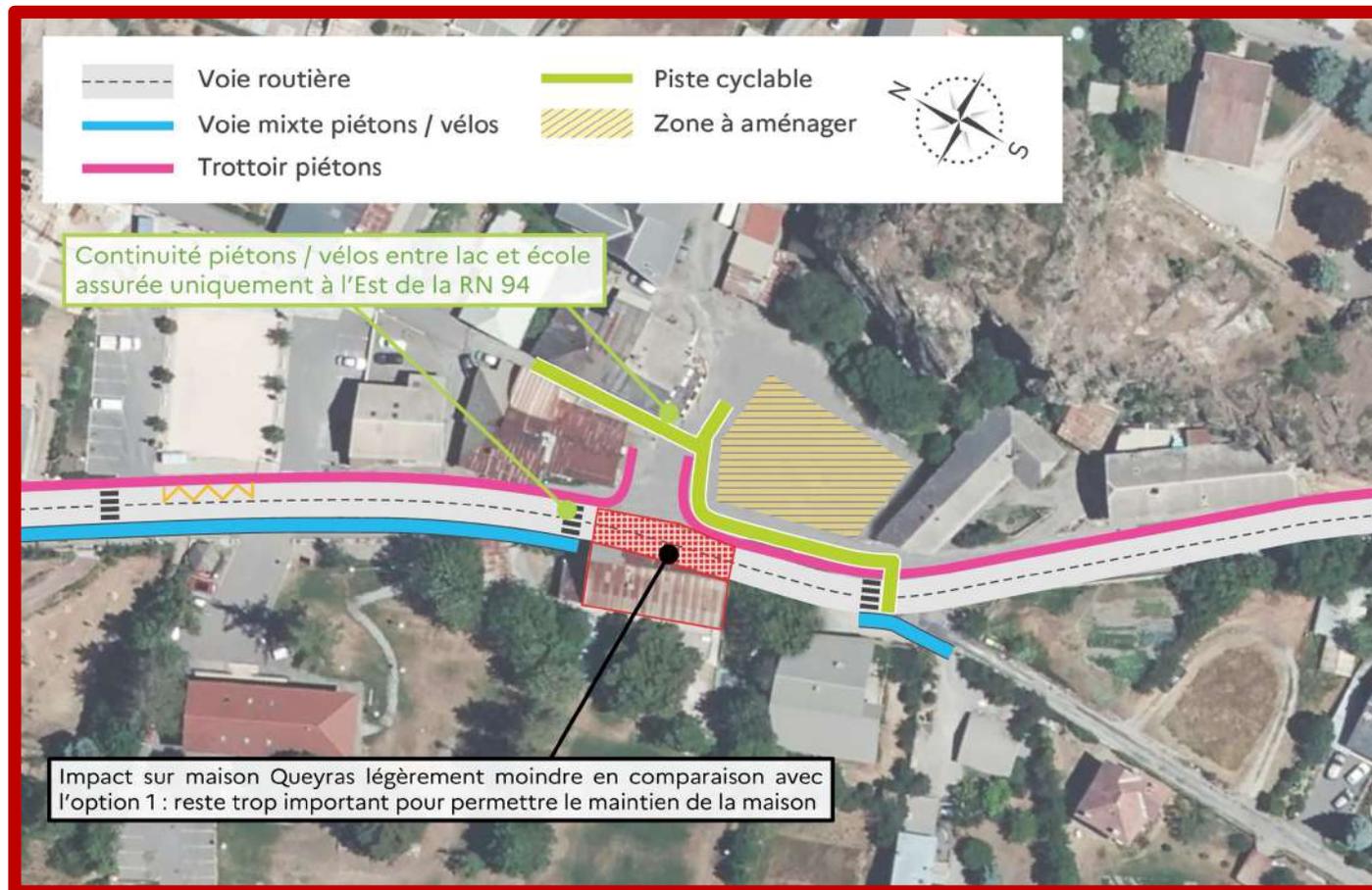
Centre-bourg : options de passage non-retenues

- 2 options supplémentaires étudiées afin de limiter les impacts du projet sur les bâtis proches de la RN 94
- Ne permettent pas de réduire ces impacts, en comparaison avec les options 1 & 2

→ Options non-retenues par le maître d'ouvrage pour la concertation

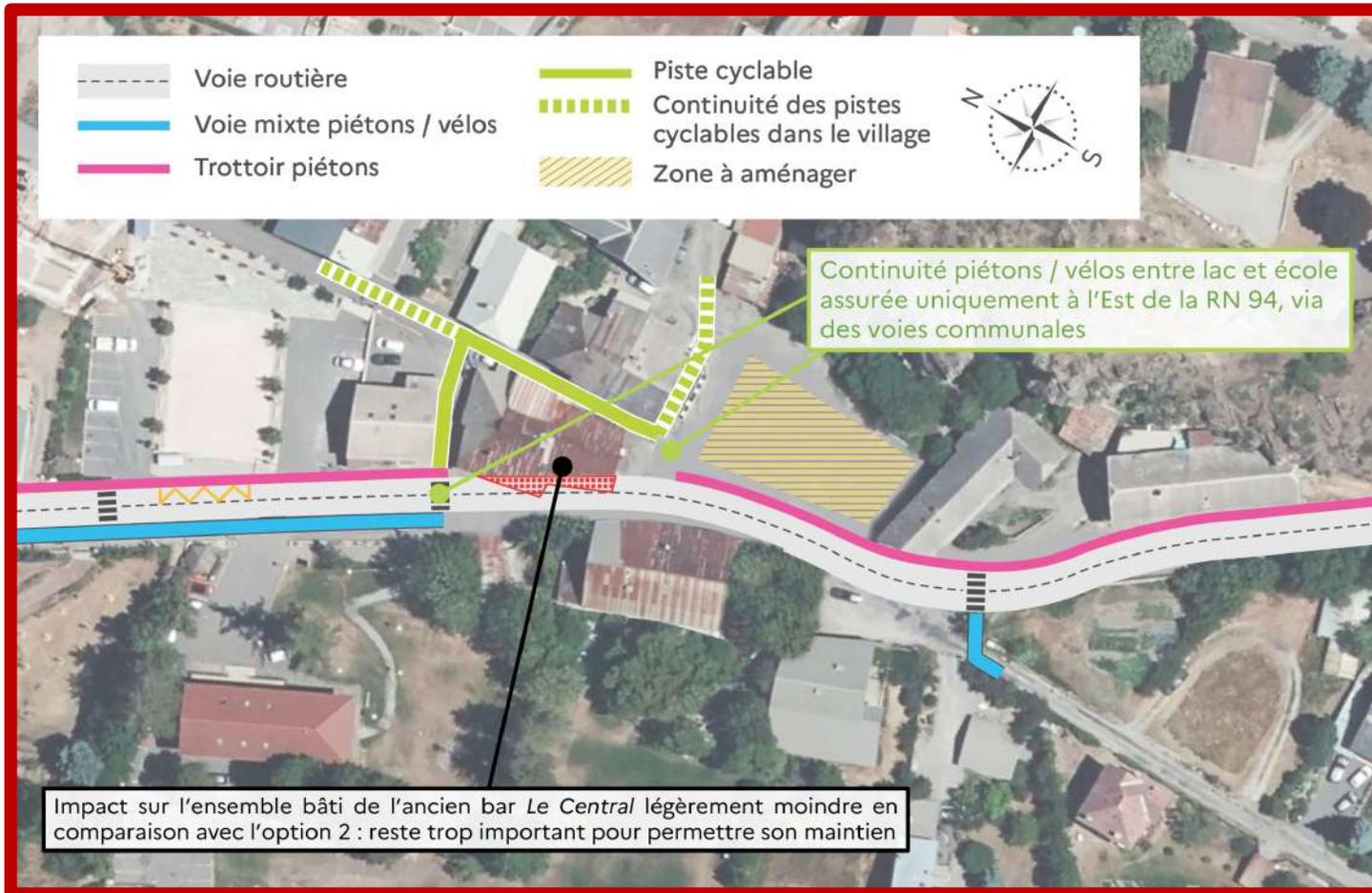
→ Présentées en suivant, à titre d'information

Centre-bourg - Option 1.bis (non retenue)



- Basée sur le tracé de l'option 1
- Voie mixte piétons / vélos en bordure de RN 94 retirée (au droit de la maison Queyras) : **usagers modes doux doivent traverser la RN**
- Réduction des emprises du projet sur la maison Queyras par rapport à l'option 1 → **les impacts sur le bâti restent trop importants pour permettre son maintien**
- **Option 1.bis ne répond pas à l'objectif de limiter l'impact sur le bâti par rapport à l'option 1. De plus, elle entraîne une dégradation de la continuité piétons / vélos entre l'école et le lac**

Centre-bourg - Option 2.bis (non retenue)



- Basée sur le tracé de l'option 2
- Retrait de la voie mixte piétons / vélos et du trottoir piétons en bordure de RN 94 : usagers modes doux **doivent emprunter les routes communales** afin de poursuivre leur chemin
- Evite toute emprise sur la maison Queyras et réduit les emprises sur le bâti de l'ancien bar Le Central → **impacts sur ce dernier sont trop importants pour permettre son maintien**
- **Option 2.bis ne répond pas à l'objectif de limiter l'impact sur le bâti par rapport à l'option 2.** De plus, elle entraîne **une dégradation de la continuité piétons / vélos entre l'école et le lac.**



Objectifs du projet dans ce secteur

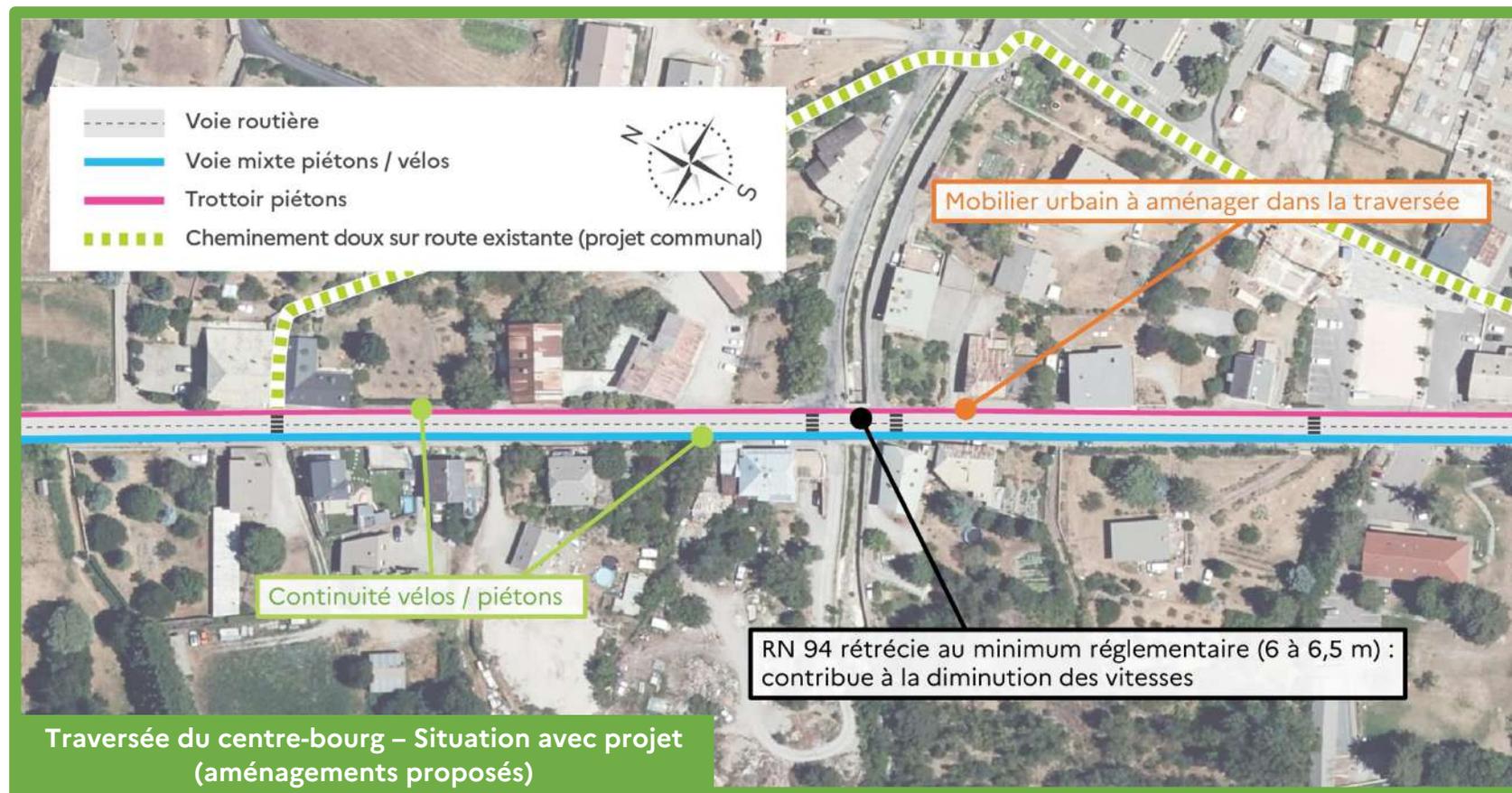
- Sécuriser la circulation des modes doux (piétons / vélos) en bordure de RN 94
- Maîtriser la vitesse dans la traversée du village





Objectifs du projet dans ce secteur

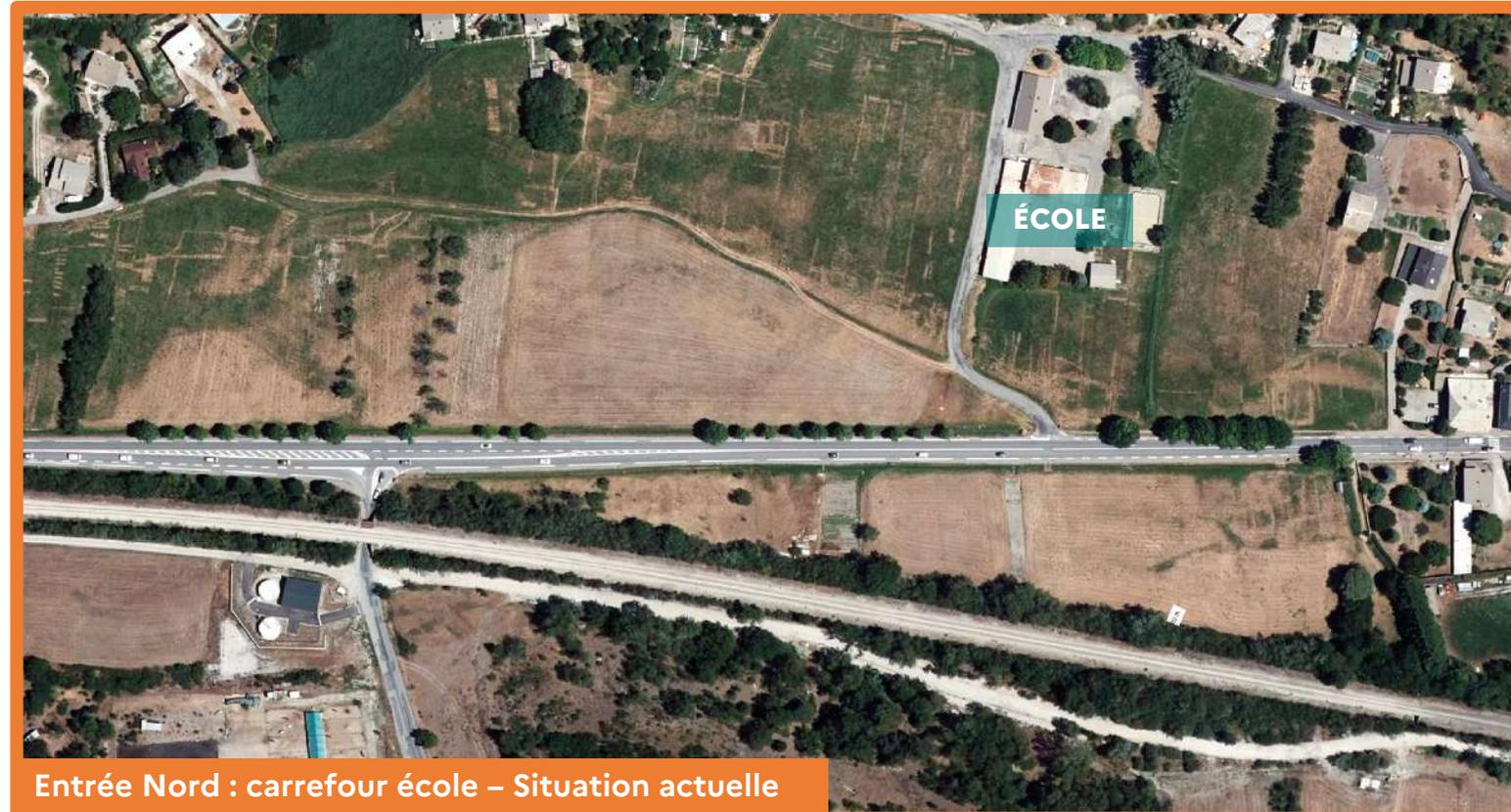
- Sécuriser la circulation des modes doux (piétons / vélos) en bordure de RN 94
- Maîtriser la vitesse dans la traversée du village



Carrefour de l'école et carrefour RN 94 / RD 38

Objectifs du projet dans ce secteur

- Diminuer les vitesses d'entrée dans le bourg (depuis le Nord)
- Sécuriser et faciliter l'accès à l'école
- Connecter l'école aux cheminements doux traversant le village

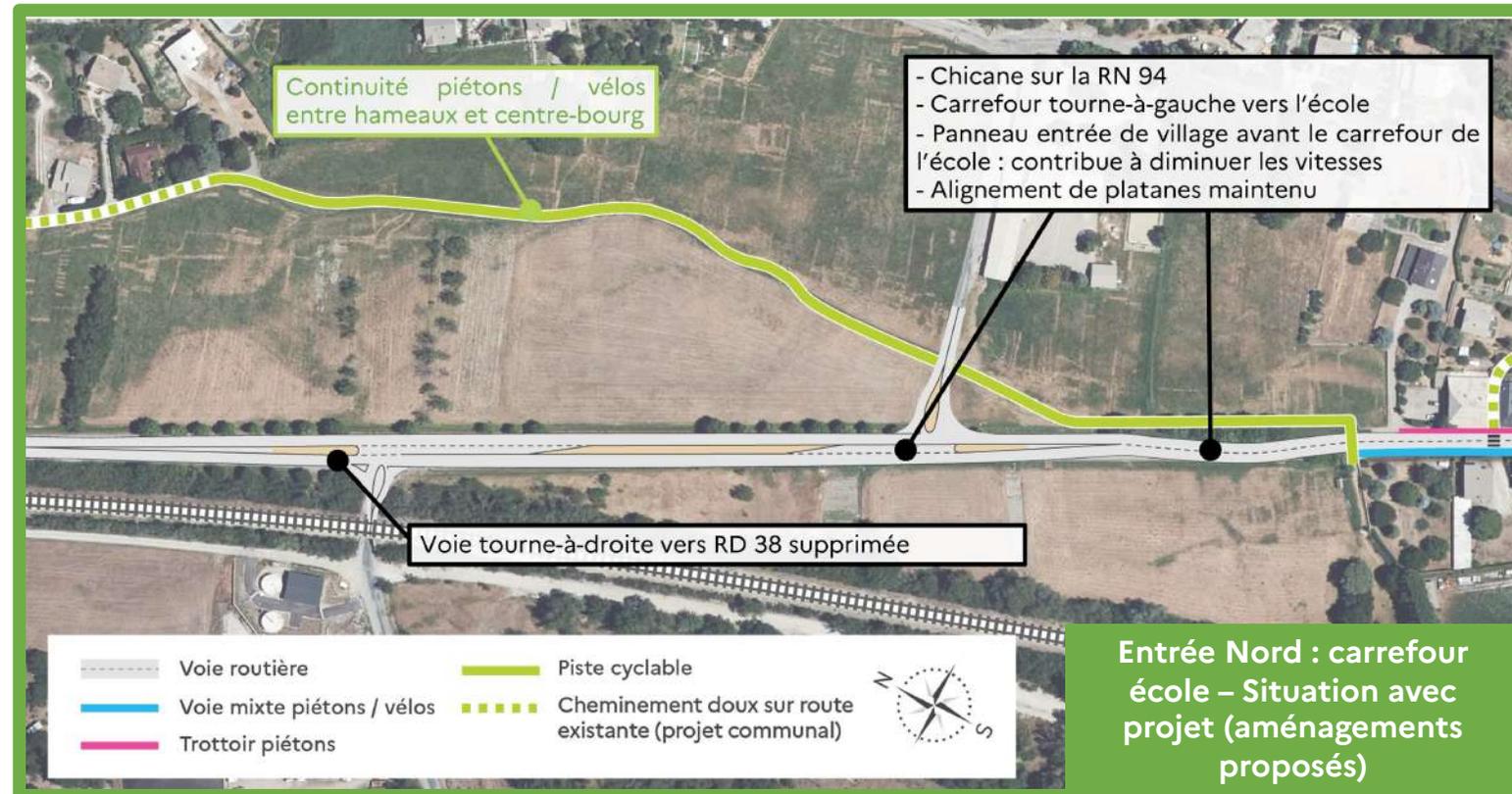


Entrée Nord

Carrefour de l'école et carrefour RN 94 / RD 38

Objectifs du projet dans ce secteur

- Diminuer les vitesses d'entrée dans le bourg (depuis le Nord)
- Sécuriser et faciliter l'accès à l'école
- Connecter l'école aux cheminements doux traversant le village





Entrée Nord : Carrefour de la Ruine et de l'Ascension

Objectifs du projet dans ce secteur

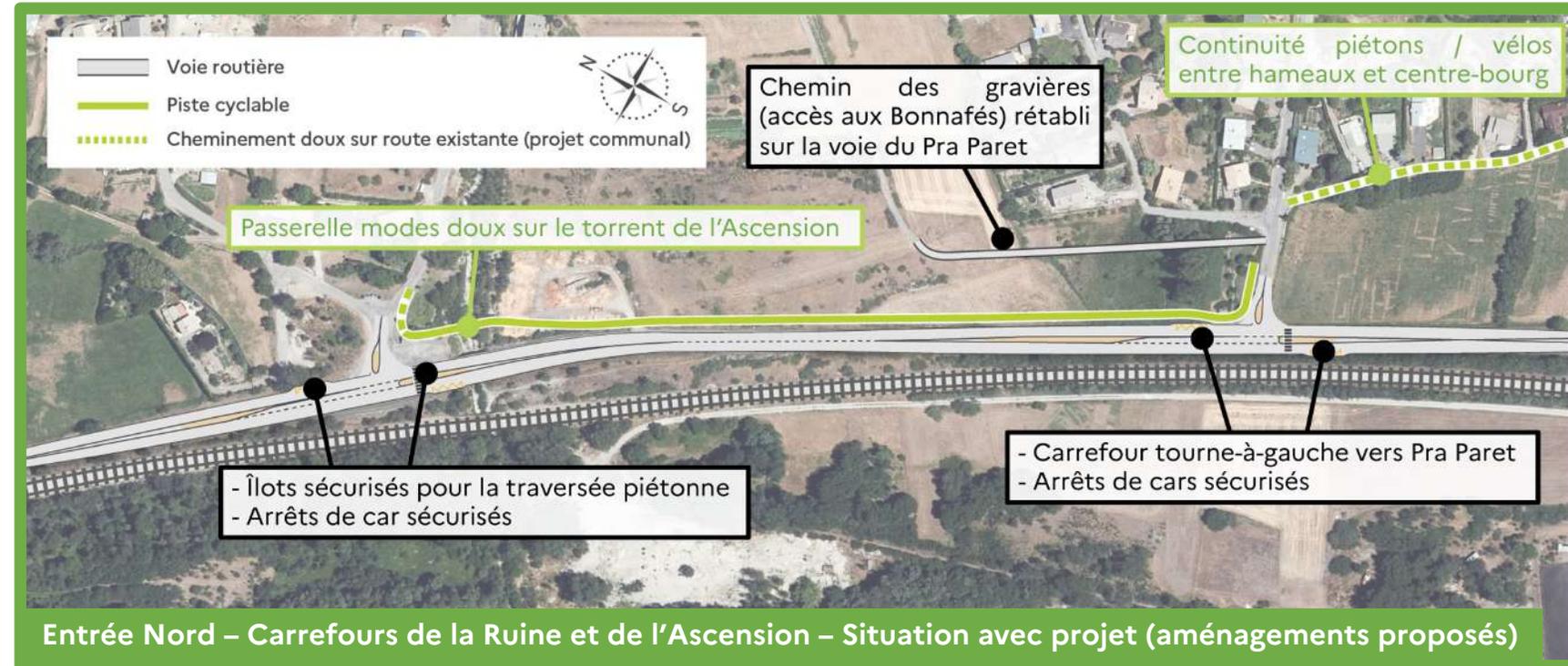
- Sécuriser les carrefours
- Sécuriser les arrêts de bus scolaires
- Garantir la connexion modes doux des hameaux avec le reste du village



Entrée Nord : Carrefour de la Ruine et de l'Ascension

Objectifs du projet dans ce secteur

- Sécuriser les carrefours
- Sécuriser les arrêts de bus scolaires
- Garantir la connexion modes doux des hameaux avec le reste du village





Ateliers de travail en sous-groupes



1 h 25

- Recueillir vos contributions sur les points forts / faibles du projet de requalification de la traversée du village élaboré par la DREAL
- Recueillir vos pistes d'amélioration du projet proposé par la DREAL

Organisation de l'atelier (1/2)



- 6 espaces de travail
 1. Entrée Sud – Parking et camping du lac
 2. Centre-bourg : Option 1
 3. Centre-bourg : Option 2
 4. Traversée du centre-bourg et carrefour de l'école
 5. Entrée Nord : carrefours de la Ruine et de l'Ascension
 6. Vision globale du projet de requalification
- Les participants se répartissent équitablement sur les 6 espaces de travail
- 5 tours de travail
 - Tour 1 : 20 min
 - Tour 2 : 15 min
 - Tour 3 : 12 min
 - Tour 4 : 10 min
 - Tour 5 : 8 min

Organisation de l'atelier (2/2)

Entrée Sud
Parking et
camping du lac



Centre-bourg
Option 1



Centre-bourg
Option 2



Traversée centre-bourg
et carrefour de l'école



- Sur chaque espace de travail
 - 1 panneau A0 détaillant les aménagements de chaque secteur
 - 1 hôte chargé de prendre en note les contributions des participants

Vision globale
du projet



Entrée Nord
Carrefours de la
Ruine et de
l'Ascension





- Les participants s'installent à un espace de travail et se présentent



- Un hôte de table note toutes les contributions du groupe



- Les participants contribuent sur les points forts / faibles du projet de requalification présenté et proposent des pistes d'amélioration de ce projet



20 min



- Les participants s'installent à un nouvel espace de travail et se présentent



- L'hôte de table partage les contributions formulées lors du tour précédent et note toutes les nouvelles contributions du groupe



- Les participants contribuent sur les points forts / faibles du projet de requalification présenté et proposent des pistes d'amélioration de ce projet



15 min



- Les participants s'installent à un nouvel espace de travail et se présentent



- L'hôte de table partage les contributions formulées lors des tours précédents et note toutes les nouvelles contributions



- Les participants contribuent sur les points forts / faibles du projet de requalification présenté et proposent des pistes d'amélioration de ce projet



12 min



- Les participants s'installent à un nouvel espace de travail et se présentent



- L'hôte de table partage les contributions formulées lors des tours précédents et note toutes les nouvelles contributions



- Les participants contribuent sur les points forts / faibles du projet de requalification présenté et proposent des pistes d'amélioration de ce projet



10 min



- Les participants s'installent à un nouvel espace de travail et se présentent



- L'hôte de table partage les contributions formulées lors des tours précédents et note toutes les nouvelles contributions



- Les participants contribuent sur les points forts / faibles du projet de requalification présenté et proposent des pistes d'amélioration de ce projet



8 min



Suites



5 minutes

- Prise en compte des contributions de l'atelier afin de consolider le projet de requalification de la traversée du village, avec l'appui de la municipalité
- Synthèse de l'atelier n°1
- Partage d'une version consolidée du projet, appuyée sur les contributions de l'atelier n°2, lors d'un second atelier le **jeudi 7 novembre 2024**
- En parallèle, **poursuite de la concertation réglementaire jusqu'au 07 novembre** via les outils suivants :
 - **Registre papier** disponible en mairie de la Roche-de-Rame, aux horaires d'ouverture habituels
 - **Adresse postale** : 16 rue Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille cedex 3
 - Adresse **e-mail** : rochederame@nicaya.com
 - **Permanences individuelles** avec le maître d'ouvrage, les 02 / 03 / 04 octobre : www.traversee-roche-de-rame.com/s-informer-et-participer

**S'inscrire à l'atelier
du 07/11 et aux
permanences**



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Nous vous invitons à un moment de convivialité

